

Labège

Octobre 2017

Hors-série

infos

BILAN À MI-PARCOURS

2014



2017



Passage de flambeau entre Claude Ducert et Laurent Chérubin, le 8 mars 2016

Le mot de Claude Ducert

« Nous vivons un moment où, nous dit-on, les Français attendent des explications sur la politique menée par leurs gouvernants nationaux. S'il est vrai que la gestion d'une commune n'a pas grand-chose à voir avec celle de la nation, il n'en reste pas moins que les citoyens sont les mêmes et souhaitent que leurs élus non seulement leur rendent des comptes mais surtout leur tracent des perspectives d'avenir.

Avec mon successeur, nous avons pensé que la période du « mi-mandat » était peut-être le moment le plus opportun pour tirer un premier bilan de notre action municipale et nous projeter vers un futur proche ou... plus lointain.

Dès l'origine, il était prévu que l'équipe, entièrement nouvelle et assez jeune, serait formée pendant deux ans par l'ancien maire qui céderait ensuite sa place à un plus jeune. Cet engagement a été tenu. Le passage de flambeau s'est opéré d'autant plus aisément que Laurent Chérubin était déjà très actif pendant les deux premières années du mandat aussi bien au Sicoval qu'à la mairie. Il a maintenant l'élégance de me solliciter parfois, ce qui permet au vieux briscard que je suis de rester « dans le bain ».

Je lui laisserai le soin d'aborder nos réalisations et nos projets et je me contenterai d'évoquer un avenir plus lointain auquel j'ai toujours rêvé et, inébranlable utopiste, continuerai à rêver. Je rêve, pour Labège, d'un habitat apaisé et d'un environnement préservé. Je rêve d'une communauté qui resterait conviviale et solidaire. Je rêve de transports propres et efficaces. Je rêve de Labégeois soucieux de préserver une planète accueillante pour les générations futures. Je rêve que nos enfants auront tous un revenu décent et une activité leur permettant de s'épanouir. Enfin, comme j'ai la prétention de croire ces rêves partagés par mes collègues, cela vous donne une idée de la voie vers laquelle notre équipe oriente votre avenir. »

La confiance dont vous nous avez honorés il y a un peu plus de trois ans nous oblige et nous conduit aujourd'hui à vous rendre des comptes par le biais de ce bilan de mi-mandat. Son élaboration a constitué un exercice salubre qui nous a permis de faire le point sur ce qui a été réalisé et ce qu'il nous reste à accomplir.



Ce document n'a pas vocation à effectuer un recensement exhaustif de nos actions. Il exprime la vision que nous avons pour Labège et la façon dont nous la traduisons en actes. Ces pages ne rendent pas compte de l'intégralité de nos missions...

Il y a en effet de grands projets que nous prenons le temps de mûrir avec le souci de la concertation et dont certains commencent à sortir de terre. Je pense par exemple à l'extension de la mairie qui va permettre de rassembler sur un même site l'ensemble du personnel et ainsi améliorer l'accueil des usagers. Je pense également au projet de future salle des fêtes qui permettra aux Labégeois ainsi qu'au tissu associatif de bénéficier d'un équipement à la hauteur du dynamisme de la commune. Et il y a également une multitude de petites actions, peu spectaculaires mais loin d'être anecdotiques, qui ont permis d'améliorer significativement notre cadre de vie (reprise de voirie, changement d'éclairage public, amélioration de l'accessibilité...).

Nous avons aussi à cœur d'être sur le terrain au plus près et à l'écoute de tous les Labégeois. J'ai coutume de dire que ma porte leur est toujours ouverte ! Soyez assurés que c'est avec le même dynamisme et la même détermination que je fixerai la feuille de route à notre équipe afin de poursuivre notre travail à votre service !

Laurent Chérubin
Maire de Labège

- 4** Une équipe à votre service
- 6** Bien gérer pour préparer l'avenir
- 8** Améliorer le cadre de vie
- 14** Miser sur les générations futures
- 18** Cultiver le bien vivre ensemble
- 23** Encourager la culture, les sports et les loisirs
- 27** Expression libre

Une équipe à votre service



Des élus volontaires et impliqués, des services efficaces, un personnel aux multiples savoir-faire : voilà la recette d'une gestion communale réussie. Car lorsque le tandem élus-agents travaille en harmonie avec pour unique objectif l'amélioration de votre quotidien, c'est là que la notion service public prend tout son sens.

Les élus du Conseil municipal

Le Maire et ses adjoints

Laurent Chérubin

Maire de Labège

Fabrice Baudeau

1^{er} adjoint, délégué à l'Urbanisme

Anne Faurès

Adjointe, Centre Communal d'Action Sociale

Fathi Aïdli

Ajoint, délégué à la Sécurité, l'Environnement et l'Informatique

Élodie Cambou

Adjointe, déléguée à la Gestion du personnel

Renaud Dardel

Adjoint, délégué à la Culture, l'Animation et au Sport

Sabrina Mignonat

Adjointe, déléguée à la Petite Enfance, la Jeunesse et la Vie scolaire

Frédéric Perrot

Adjoint, délégué aux Travaux

Fanny Domergue

Adjointe déléguée aux Finances et à la Communication

Le conseiller municipal délégué

Éric Cherdo

Conseiller municipal, délégué aux Affaires Sociales et à l'Environnement
Vice-Président du CCAS

Les conseillers municipaux

Liste Labège village d'avenir

Claude Ducert

Marc Prido

Béatrice Hontarrede

Christine Masot

Laurent Gonzalez

Karine Rovira

Jean-Paul Beyssen

Olivier Bonnamy

Sophie Avril

Laure Frendo Rosso

Séverine Cames

Anne Delrieu

Liste Labège autrement

Gabriel Bouissou

Henri De Ferluc

Marie-Viviane Lacan

Liste Labège naturellement solidaire

Yannick Chatelet

Jean-Louis Astor

Les commissions

**Finances, Budgets, Impôts
Directs**

Vice-Présidente : Fanny Domergue

**Urbanisme, transport, espaces
verts**

Vice-Président : Fabrice Baudeau

Culture, animation, sport

Vice-Président : Renaud Dardel

Enfance, jeunesse, vie scolaire

Vice-Présidente : Sabrina Mignonat

Marché de plein vent

Vice-Présidente : Anne Delrieu

Informatique

Vice-Président : Fathi Aïdli

Travaux, entretien, espaces verts

Vice-Président : Frédéric Perrot

**Environnement et développement
durable**

Vice-Président : Eric Cherdo

Gestion du Personnel

Vice-Présidente : Elodie Cambou

Personnes fragiles et handicaps

Vice-Présidente : Laure Frendo-Rosso

Commission d'Appel d'Offres

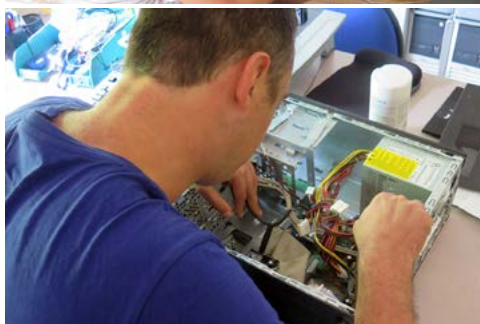
Président : Laurent Chérubin



Le personnel

Nos agents municipaux travaillent tout au long de l'année et parfois même le week-end ou encore la nuit pour faire fonctionner notre collectivité.

Accueillir, délivrer des documents, protéger, accompagner, entretenir, s'occuper des enfants ou encore divertir sont quelques-unes des nombreuses missions qu'ils remplissent auprès de vous.



En chiffres

59 agents municipaux dont 51 titulaires,
4 agents de Sicoval détachés à Labège,
2 emplois d'avenir et 2 apprentis

17 aux services administratifs et sociaux

13 aux services techniques
(dont le personnel de ménage)

13 à l'éducation et à la jeunesse
(dont le personnel de la restauration scolaire)

8 à la culture, les sports, les loisirs
et la vie associative

4 à la police municipale et **1** agent de surveillance
de la voie publique (ASVP)

29 femmes et **30** hommes

L'agent titulaire le plus ancien : **35** ans d'ancienneté

L'agent titulaire le plus récent : **8** ans d'ancienneté

L'agent le plus âgé : **62** ans

L'agent le plus jeune : **21** ans

Et demain ?



« À Labège, la question des ressources humaines dépasse largement le cadre de la simple gestion administrative du personnel. Nous avons la chance de disposer d'un vivier de savoir-faire qui doit être géré de façon à permettre un suivi qualitatif et de long terme des carrières.

Notre objectif : pérenniser les postes et mettre en cohérence les besoins en termes d'emplois et de métiers et les ressources de la collectivité dans un effort déjà entrepris de maîtrise de la masse salariale. Notre rôle est d'accompagner les agents dans la façon de se projeter dans le travail à plus long terme afin qu'ils occupent les bons postes au bon moment.

Pour gérer les compétences et optimiser le service rendu aux usagers, nous devons être dans l'anticipation. La Fonction Publique se caractérise par la protection de l'emploi et la gestion des parcours mais elle n'échappe pas à l'allongement des carrières, à l'évolution démographique compte tenu des nombreux départs à la retraite liés au papy-boom ou encore à l'évolution permanente des métiers... À nous de savoir identifier les compétences disponibles en interne, à les valoriser et à assurer l'évolution des agents et leur permettre ainsi de maintenir leur motivation et de donner du sens à leur activité. »

Élodie Cambou
4^e adjointe, déléguée à la Gestion du personnel

Bien gérer pour préparer l'avenir



L'équipe municipale a décidé en 2014 la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement ambitieux avec la réalisation d'équipements structurants pour Labège. Afin de s'assurer de la capacité financière de la commune à mener à bien ces projets, un travail anticipé de restructuration de la gestion financière de la commune a été nécessaire.

Le contexte national des baisses des dotations aux collectivités n'a pas épargné notre commune qui a connu une diminution de 22 % (soit plus de 160 000 euros) de ses dotations en 3 ans.

Le travail de maîtrise des dépenses de fonctionnement mené depuis le début du mandat en lien avec les différents services de la Mairie a permis de compenser cette baisse des dotations.

Ce travail de rationalisation doit se poursuivre puisque les objectifs affichés prévoient de faire passer l'augmentation annuelle des dépenses de fonctionnement de 2,5 % en 2014 à 1,6 % en 2020.

Une fiscalité mesurée pour préserver le pouvoir d'achat

L'équipe municipale s'est engagée à faire coïncider l'évolution du taux des taxes locales à l'évolution de

l'inflation afin de lier cette charge à l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages.

Ainsi, sur les trois dernières années, le taux de la taxe d'habitation est resté stable alors que le taux de la taxe sur le foncier bâti a très légèrement progressé.

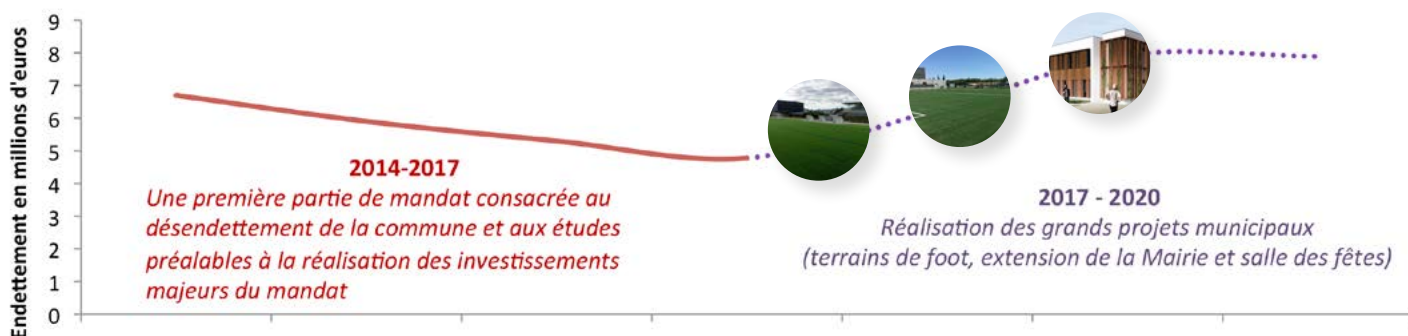


	Taux taxe d'habitation	Taux taxe foncière sur le bâti	Taux taxe foncière sur le non bâti
2014	4,72 %	20,14 %	39,22 %
2015	4,74 %	20,24 %	39,41 %
2016	4,74 %	20,24 %	39,41 %
2017	4,74 %	20,26 %	39,41 %



Une dette qui diminue

Ces trois années ont été mises à profit pour lancer les études des projets structurants représentant les investissements majeurs du mandat : nouveau terrain de foot, extension de la Mairie, création d'une salle des fêtes. Parallèlement, l'endettement de la commune a pu être réduit d'environ 10 % chaque année permettant de faire face désormais aux investissements d'avenir.



Mandat municipal 2014 - 2020

3 questions à Fanny Domergue, 8^e adjointe déléguée aux finances



Quelle a été votre priorité en début de mandat ?

Il s'agissait de compenser la baisse des dotations par une gestion saine et ainsi permettre le financement des projets municipaux pour lesquels nous avons été élus.

La baisse des dotations de l'État aux collectivités amorcée dès 2014 et la volonté de l'équipe municipale de ne pas augmenter la pression fiscale nous a conduits à une réflexion autour de l'efficacité des coûts. Il nous fallait un outil de pilotage qui garantisse le respect de nos engagements. Car si l'on veut piloter avec succès une administration communale, il est nécessaire d'en connaître les prestations ainsi que leurs coûts. Pour cela, nous avons mis en place une comptabilité analytique.

En quoi est-ce un outil différent ?

C'est un outil du contrôle de gestion qui permet de calculer le coût des activités menées par la collectivité et d'en expliquer les facteurs déterminants afin de les contrôler. Elle offre une lecture détaillée de l'action des services publics et du coût des prestations rendues aux usagers.

Quels en sont les avantages ?

En plus d'assurer la bonne gestion de la commune, elle va permettre l'élaboration d'un barème de tarification et la mise en place d'une politique d'achat cohérente. En matière de pilotage, elle permet d'élaborer, de suivre les coûts, de les décomposer et donc de mieux les prévoir. Elle constitue enfin un outil précieux pour les responsables de services qui peuvent optimiser la conduite de leurs activités grâce à une meilleure visibilité.

Améliorer le cadre de vie



L'objectif de la municipalité est simple : donner aux Labégeois l'envie de rester sur le territoire communal, mais aussi permettre l'accueil de celles et ceux qui souhaitent s'y installer. Pour cela, le développement d'un cadre de vie agréable est un enjeu prioritaire tant pour notre vie quotidienne que pour l'image de la commune vue de l'extérieur. Il relève d'une combinaison harmonieuse entre ce qui existe déjà et ce qui est entrepris. Il passe par la préservation, la rénovation, l'embellissement de l'espace public mais aussi par un aménagement du territoire maîtrisé et équilibré.

Repenser l'aménagement

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : adopté !

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et qui fixe les règles générales d'utilisation du sol.

Le PLU a été élaboré essentiellement dans la concertation tant avec la population (nombreuses réunions publiques) qu'avec les élus au sein de la Commission Urbanisme et l'accompagnement des techniciens de la Mairie et du Sicoval.

Ce document a fait l'objet d'une enquête publique du 28 novembre 2016 au 5 janvier 2017 et a été définitivement adopté en conseil municipal le 7 mars 2017. Conforme aux engagements politiques pris pendant la campagne par la liste majoritaire, il correspond à l'attente de la population. Il traduit en effet la volonté d'un développement urbain maîtrisé, préservant le cadre de vie, en adéquation avec une offre de transports pertinente.

Un centre ancien rénové qui garde son cachet

Parallèlement aux travaux de rénovation du centre ancien, les services techniques ont travaillé au réaménagement de la placette, impasse du Moulin à Pastel, créant des allées et des espaces paysagers.

Une Mairie rénovée et agrandie : un meilleur accueil des usagers

Grâce à ce chantier, débuté à l'été 2017, les services administratifs dispersés sur trois sites seront centralisés, améliorant ainsi la qualité des services à l'usager. L'extension sera à la fois économe en énergie et autonome. Le traitement thermique des surfaces extérieures, la présence de grandes baies vitrées et l'installation d'une unité de production solaire ont été spécialement pensés pour répondre à ces deux objectifs. L'aménagement intérieur entièrement modulable permettra à la mairie de continuer d'évoluer en fonction de ses besoins à venir.





Et demain ?



« Après avoir intensément travaillé sur la question de l'urbanisme jusqu'à l'adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU) cette année, nous allons concentrer nos efforts sur les déplacements dans Labège intramuros. En effet notre commune a ceci de particulier qu'elle est traversée par une route départementale, une voie ferrée et des cours d'eaux qui ont tendance à cloisonner les différentes zones d'habitat. Le développement de voies douces piétons-cycles permettra de compenser cet état de fait en rapprochant les Labégeois les uns des autres, sans conséquence nuisible pour notre environnement. Ils auront ainsi la possibilité de se rendre d'un quartier à l'autre sans avoir à prendre leur véhicule. Il existe bien sûr déjà des tronçons de pistes cyclables mais ils sont pour l'instant épars, sans véritable continuité. Notre travail consistera donc à réaménager l'existant mais aussi et surtout à le relier à de nouvelles réalisations afin de créer un maillage complet et sécurisé de voies cyclables et piétonnes sur la commune. »

Fabrice Baudeau, 1^{er} adjoint, délégué à l'urbanisme

Le chemin des romains réaménagé

En 2017, ces travaux ont répondu à deux objectifs : l'effacement des réseaux aériens et l'urbanisation de la voie avec la création de trottoirs et la rénovation de la route.



Pendant les travaux



Après

Le lotissement du Parc totalement remis à neuf

La voirie, les trottoirs et les réseaux d'eau du lotissement du Parc étaient dans un état de vétusté avancé. Des travaux de rénovation, nécessitant plusieurs mois, ont donc été entrepris début 2017. Les services municipaux se sont rapprochés du Sicoval, gestionnaire des réseaux d'eau potable et d'assainissement, afin de coordonner les actions : remplacer les réseaux puis reprendre la voirie.

Sécuriser la circulation



c'est le nombre de places de stationnement supplémentaires créées en trois ans

- 4, allée Pomarède.
- 11, dont 4 rue de l'Autan et 7 face au parking de la gare accueillant le marché de plein vent.
- 5, quartier du chemin des romains.

1 radar pédagogique installé avenue Louis Couder

Cet outil préventif informe les conducteurs de leur vitesse, les incitant à lever le pied en cas d'allure excessive.

Des aménagements chemin Canteloup

Grâce à la mise en place de potelets, de marquage au sol ou encore de passages piétons empêchant les stationnements sur les trottoirs, les piétons et les cyclistes peuvent circuler en toute sécurité.

Le renforcement et l'élargissement d'un passage piéton avenue Paul Riquet

Le ralentisseur, situé avenue Paul Riquet, au carrefour de la rue des écoles, a été allongé de façon à créer un passage protégé pour les piétons et cyclistes qui rejoignent les écoles depuis la mairie. Un passage piéton a aussi été créé au niveau du « dépose minute » situé entre le parking de l'école élémentaire et la salle polyvalente.



Un ChauCiDou (CHAUsée à Clrculation DOUce), avenue Paul Riquet

Ce dispositif de marquage au sol et de signalisation verticale délimite un espace de circulation dédié aux piétons et aux cyclistes. Objectif : rappeler aux automobilistes leur présence potentielle. Les véhicules circulent sur la bande centrale et sont autorisés à franchir les bandes de rives lorsqu'elles croisent un autre véhicule.



Le croisement de l'avenue Louis Couder et l'allée de Pomarède modifié

Le carrefour a été élargi pour permettre aux automobilistes de se croiser plus facilement et de pouvoir tourner à gauche depuis l'allée de Pomarède en direction de la RD16.



Le carrefour du chemin Canteloup et du chemin des Campels sécurisé

Un passage piéton a été créé en décembre 2014 afin que les usagers des transports publics puissent rejoindre l'arrêt de bus en toute sécurité. La chaussée a également été rétrécie pour contraindre les automobilistes à ralentir leur allure.

Une nouvelle signalisation avenue Paul Riquet et chemin du Collège Périgord

Le cédez-le-passage au carrefour de la rue Baratou et de l'avenue Paul Riquet a été transformé en stop. La priorité à droite entre la rue des Ménestrels et le chemin du collège Périgord a aussi été remplacée par un stop et la liaison piétons-cycles matérialisée par un balisage coloré au sol.



Améliorer l'accessibilité des bâtiments publics

Le Conseil municipal a adopté un Agenda D'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour la période 2016-2021. Il permet de recenser, chiffrer et programmer les travaux à réaliser pour mettre en conformité les bâtiments accueillant du public dans le cadre de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les travaux ont déjà permis la mise aux normes des écoles et de la cantine scolaire, de l'école de musique, de l'Eglise, de la salle la Rotonde et de la Maison Pastel, de la Maison Salvat et de la médiathèque, du gymnase l'Europe et des tennis extérieurs.

Entretenir et embellir la commune

Le rond-point de la Cadène plus esthétique

Après réflexion en concertation avec le Conseil dépar-



temental, un éclairage encastré dans le sol a été mis en place. Les travaux d'aménagement paysager ont été réalisés par le service Espaces verts de la Mairie.



Pendant les travaux



Après

Des colonnes enterrées rue Jacques Brel

Quatre locaux poubelles extérieurs ont été supprimés au profit d'un seul site de conteneurs enterrés près des résidences « Manes » et « Marquises » de la rue Jacques Brel. La collecte des déchets est facilitée, le remplissage optimisé et la présence de nuisibles limitée. Chacun règle le montant de la facture qui concerne uniquement ses déchets.



Une seconde vie pour la Fontaine Soupetard

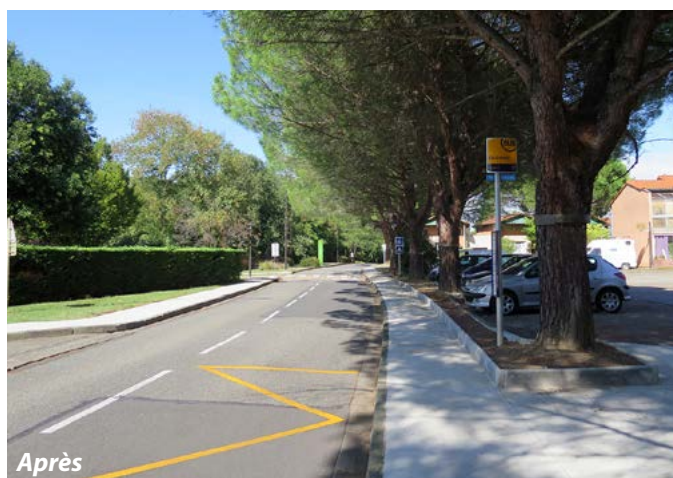
Son système hydroélectrique a été remplacé et l'ouvrage a été rénové : détartrage, remplacement des éléments cassés, reprise du carrelage du bassin pour une meilleure étanchéité. Enfin, les spots d'éclairage ont été remplacés.



La rénovation de voirie suite aux dégâts causés par les racines des pins



Pendant les travaux



Après

Rue d'Occitanie, rue Jacques Brel et rue de l'Autan ainsi qu'avenue des Cathares, les travaux ont consisté à retirer le bitume, enlever les boursouflures causées par les racines des arbres puis refaire le revêtement. À cette occasion, l'urbanisation de la rue Bernard Dard jusqu'à l'entrée de la rue Jacques Brel a également



été revue avec la démolition des trottoirs et leur élargissement à 1m40, conformément aux normes d'accessibilité.

La décharge communale dépolluée

La parcelle communale, située derrière le quartier Saint-Paul, zone de dépôt de déchets issus des activités municipales, a été dépolluée à l'été 2015 afin de répondre à plusieurs enjeux environnementaux : suppression des sources de pollution du sol et de l'air, de la pollution visuelle, et des tentations de dépôts sauvages.



L'impasse Paul Riquet et le chemin du Rachai nettoyés



L'impasse Paul Riquet et les berges de l'Hers ont été dépolluées. Le coût a été pris en charge par la Mairie et le Syndicat de l'Hers. Les services techniques de la commune et du Sicoval ont mis en place un dispositif dissuasif : des rochers de deux à trois tonnes disposés tous les 1m50 de part et d'autre de la route.

Ce fut ensuite au tour du chemin du Rachai d'être nettoyé. L'opération a été financée par Labège mais aussi par Auzeville et Castanet car cette voie permet l'accès à leur aire d'accueil des gens du voyage. Des talus de terre ont été mis en place pour éviter les dépôts sauvages.



Éclairer intelligemment

Objectif : optimiser l'éclairage public

En 2015, l'équipe municipale a sollicité l'Agence locale de l'Énergie et du Climat Soleval afin de faire un diagnostic de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune et d'établir des préconisations : priorisation des zones à éclairer, recours à l'énergie renouvelable, mise en place d'horloges astronomiques...

La technologie LED retenue pour l'éclairage urbain

L'exigence écologique et économique de la municipalité l'a conduite à programmer le renouvellement progressif du parc d'éclairage public. La technologie LED offre une durée fonctionnement plus longue et une consommation d'énergie plus basse que les technologies traditionnelles. En trois ans : 13 candélabres ont été remplacés par des éclairages à LED quartier du Bouisset, 7 l'ont été rue des Ecoles, 15 chemin des romains, 15 route de Baziège et 2 parking de la gare. Des modules d'abaissement de puissance ont également été intégrés.



15 minutes par jour

C'est l'économie d'éclairage réalisée grâce à la mise en place des horloges astronomiques calées sur l'éphéméride et qui permettent de programmer des plages horaires. À terme, tous les postes de distribution d'électricité en seront équipés. C'est déjà le cas pour certains d'entre eux.

Agrandissement au cimetière

32 nouveaux caveaux de 2 à 6 places ont été réalisés dans le cimetière. Les agents de la Mairie ont procédé à la mise en place d'une trentaine de cavurnes c'est à dire de petits caveaux destinés à recueillir les urnes funéraires en complément des columbariums prévus à cet effet.. Des allées ont été réalisées pour y accéder et une fontaine y a été installée.



Et demain ?



« Le prochain équipement structurant à sortir de terre sera la nouvelle salle des fêtes sur l'actuel terrain de foot situé à côté de la Mairie. Les travaux devraient intervenir au moment où le chantier de l'extension de la Mairie prendra fin. Il s'agira d'un bâtiment plus grand, doté d'un espace scénique et d'une sonorisation de qualité. La salle sera modulable pour s'adapter aux différents formats d'événements et facile à aménager.

Un important travail préalable a été réalisé. Des visites de salles des fêtes ont notamment été organisées afin d'établir des comparatifs. Nous avons fait appel à un programmiste chargé de collecter les besoins et d'anticiper les contraintes des utilisateurs du futur équipement.

L'architecte de la salle des fêtes, recruté sur concours, fera des propositions analysées par un comité technique puis validée par un jury composé des membres de la commission d'appel d'offre et d'élus, d'un représentant de l'ordre des architectes, d'un représentant du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et d'un représentant de l'ordre de l'ingénierie.

Cette salle des fêtes s'inscrit dans un projet global d'aménagement. Le chantier comprend donc également un projet de skate-park. Nous avons travaillé en concertation avec les jeunes labégeois qui le souhaitent afin que cet équipement corresponde réellement à leurs attentes. »

Frédéric Perrot, 7^e adjoint, délégué aux Travaux

Miser sur les générations futures



C'est dès à présent que se façonnent les perspectives d'avenir de nos petits Labégeois. La municipalité, entourée de tous les acteurs concernés, œuvre pour qu'ils bénéficient d'une vie scolaire et périscolaire épanouie en mettant à leur disposition les outils pour bien grandir et s'ouvrir aux autres. Il est également de notre responsabilité de leur transmettre certains messages liés aux enjeux environnementaux, au civisme ou encore au respect des différences. Car demain c'est sur ces générations, aujourd'hui sur les bancs des écoles, que Labège devra compter.

Aménager et sécuriser l'espace

Sécurisation des abords des écoles

La municipalité a créé une voie de liaison entre la fin de la rue des Ecoles et le chemin du collège Périgord afin de désengorger l'avenue Paul Riquet mais aussi de sécuriser la conduite des enfants à l'école à pied, en vélo ou en voiture. L'intégralité de l'axe est en sens unique de façon à créer une piste dédiée à chaque mode de déplacement.

Parallèlement, une rampe de liaison entre le centre-mairie et les écoles a été aménagée.



Climatisation et rénovation des bâtiments

Les écoles maternelles et élémentaires ont été équipées en climatisation réversible. Objectif : améliorer le confort des enseignants et des élèves mais aussi augmenter la performance énergétique des bâtiments. L'ensemble des menuiseries de l'école élémentaire a été remplacé par des fenêtres en aluminium. Les lambris et planches du toit ont été remplacés par de nouveaux équipements en PVC et la zinguerie a été renouvelée. Ces travaux, subventionnés par le Conseil Départemental ont été menés en concertation avec le corps enseignant.





Inculquer des valeurs et des principes

Manger et trier autrement

Labège a reçu le label « Territoire Bio Engagé ». Il récompense notamment les efforts entrepris par la cantine, les élus, le corps enseignant et les parents, engagés depuis 2009 dans l'action « Manger bio et autrement ». En 2014, les repas servis à la cantine comprenaient 22 % de bio. En 2016, ils en comprenaient 32 % !

Quatre composteurs ont été mis en place à la cantine et à l'école maternelle. Les écoliers de la maternelle font le tri avec les animateurs et emmènent eux-mêmes leur déchet au compost. Les enfants de l'élémentaire trient eux-mêmes leurs restes alimentaires lorsqu'ils rangent leurs plateaux grâce à des tables de tri.



Table de tri

Le permis piéton

La police municipale et les enseignants mènent cette opération de sensibilisation auprès des élèves de CP et CE1 de l'école élémentaire pour qu'ils soient capables de se déplacer en toute sécurité dans leur commune.



Le P'tit Bus Labégeois

Ce mode de ramassage scolaire alternatif présente de nombreux avantages : plus écologique et plus pratique, il permet de créer du lien tout en pratiquant la marche à pied !

Parents, habitants, grands-parents ou membres d'associations encadrent à tour de rôle les groupes d'enfants sur des lignes et des horaires prédéterminés. À cette occasion, une mascotte, sortie tout droit de l'imaginaire des enfants, a été fabriquée : « Emile Pattes », la chenille est devenue leur compagnon de route !



Des ruches pédagogiques

Deux ruches pédagogiques ont été achetées et installées dans le parc de la ville à côté d'une prairie fleurie pour le butinage des abeilles. Des vitres transparentes permettent d'observer l'activité des insectes. À l'origine du projet, l'association Abelha propose des animations auprès des écoles labégeoises.



Chantiers jeunes

Les Chantiers Jeunes Citoyens sont un projet communal qui existe depuis plus de 20 ans. Les Labégeois ayant 17 ans dans l'année peuvent accéder à une première expérience professionnelle rémunérée dix jours pendant l'été. La municipalité souhaite ouvrir ces chantiers à des actions de solidarité. Ainsi en 2017, les jeunes ont rencontré les Aînés de la résidence Bastide Médicis à l'occasion d'un projet de jardinage et d'un repas convivial.



Favoriser l'épanouissement

Le projet éducatif territorial (PEDT)

Ce document est le fruit d'un travail partenarial entre tous les acteurs du parcours scolaire et périscolaire de nos enfants (enseignants, parents d'élèves, associations, services municipaux), les partenaires sociaux (CAF, DDCS) et le Sicoval. Il vise à assurer une continuité et une cohérence éducative entre le temps scolaire et périscolaire. On y trouve des objectifs concrets : permettre à chacun l'accès au sport, à la science, à la culture, favoriser les relations avec les familles, valoriser le vivre ensemble... Un comité de pilotage, composé de tous les acteurs de l'Enfance est chargé de l'évaluer et de le faire évoluer.

15 c'est le nombre d'ordinateurs mis à disposition de l'école élémentaire.

Cette « classe mobile » permet aux élèves l'apprentissage des nouvelles technologies informatiques.

Nouvelles Activités Périscolaires

Les NAP ou Nouvelles Activités Périscolaires ont été mises en place dans les écoles maternelle et élémentaire de Labège suite à la réforme des rythmes scolaires. A l'initiative des communes, les activités proposées sont gratuites. Gérée par la Mairie à la maternelle et par l'AEL (Association Educative de Labège) à l'élémentaire, ce temps périscolaire permet aux enfants de découvrir un riche panel d'activités inédites, parfois en partenariat avec le tissu associatif.

Et demain ?



« Parmi les nombreux projets de la Commission figure la mise en place d'un dispositif d'aide aux devoirs pour nos petits Labégeois.

En effet, cette préoccupation a été soulevée à plusieurs reprises par des parents d'élèves lors de la concertation sur le PEDT.

Bien sûr ce projet devra faire l'objet d'un travail partenarial entre tous les acteurs concernés : élus, agents, animateurs, associations de parents d'élèves, enseignants... Tout reste donc à construire. Il ne s'agirait en aucun cas de se substituer au corps enseignant ou encore aux spécialistes qui prennent en charge des enfants atteints de troubles spécifiques (dyslexie, dysphasie...). Le dispositif se limiterait à encadrer les élèves dans la réalisation de leurs devoirs pour le lendemain. En faisant en sorte que ce travail personnel, accompli hors de l'Ecole, ne contribue pas à creuser l'écart entre les élèves, nous participerions, à notre niveau à favoriser l'égalité des chances à l'Ecole. J'y vois un outil supplémentaire destiné à renforcer la confiance des écoliers, leur l'autonomie, leur capacité de concentration. J'y vois enfin un soutien aux familles dont la situation sociale ou professionnelle ne leur permet pas d'accompagner la scolarité de leurs enfants aussi efficacement qu'ils le souhaiteraient. »

Sabrina Mignonat, 6^e adjointe, déléguée à la Petite Enfance, la Jeunesse et la Vie scolaire





Les aires de jeux améliorées

Au parc de la Mairie :

Après un sondage réalisé auprès de la population pour choisir le type d'équipements, de nouveaux jeux pour les enfants âgés de six mois à cinq ans ont été mis en place. Une tyrolienne a également été installée à proximité.



Parc municipal, nouveaux jeux (6 mois - 5 ans)



Parc municipal, tyrolienne

Sur l'aire de jeux du Tricou :

La rénovation a été totale. Les anciens jeux ont été désinstallés et remplacés. Des balançoires, tables de ping-pong, poutres, jeux à ressort et toboggans ainsi que des bancs et des tables de pique-nique ont été mis en place.



Parc du Tricou, avant



Parc du Tricou, après

Et demain ?

« Le succès du dispositif « manger autrement » qui nous a conduits à être labellisé « territoire bio engagé » nous a donné envie d'aller plus loin encore dans notre démarche. Après le « bien manger » à la cantine, nous allons maintenant travailler au « bien manger » à la récré ! Le programme national nutrition santé (PNNS) préconise la consommation de cinq fruits et légumes par jour pour bien grandir. Nous étudions donc la possibilité d'y contribuer à notre niveau en adhérant au programme « Un fruit pour la récré ».

Ce dispositif est destiné à favoriser la découverte par les enfants du plaisir de consommer des fruits et à leur donner de bonnes habitudes alimentaires. Lancé en 2008, ce programme permet également de faire connaître les produits, leur saisonnalité, la diversité des métiers de la production et de la distribution. Pour y participer, la distribution gratuite de fruits doit avoir lieu au moins 6 fois par trimestre. Elle peut être associée à la mise en place ponctuelle de mesures d'accompagnement pédagogique en lien avec l'alimentation, comme des ateliers culinaires ou encore des visites d'exploitations qui permettraient à nos petits Labégeois de mieux comprendre la provenance de ce qu'ils consomment et la richesse de leur territoire. »



Éric Cherdo, conseiller municipal, délégué à l'Environnement

Cultiver le bien vivre ensemble



Le bien vivre ensemble ne se décrète pas, il se construit. À Labège, il inclut une solidarité vis-à-vis des plus vulnérables, le renforcement du lien social et plus particulièrement intergénérationnel, des temps de convivialité permettant aux habitants de se découvrir au-delà de leurs différences ou encore une communication efficace avec la population. Et parce que le bien vivre ensemble nécessite le respect de chacun, il implique aussi la prévention, dans le dialogue et la proximité, d'éventuels conflits ou incivilités afin que chacun se sente en sécurité.

Faire jouer la solidarité

La création d'un Transport Solidaire

Ce service de transport accompagné à la demande, créé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est assuré par une dizaine de bénévoles. Il s'adresse à toute personne résidant à Labège et ayant des difficultés de mobilité passagères ou définitives. Cette initiative contribue à créer du lien social et à rompre l'isolement. Depuis sa création en 2015, 27 Labégeois se sont inscrits pour en bénéficier.



Une Halte-Répît

Fruit du partenariat entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants du domaine de la Cadène, une Halte-répît accueille chaque vendredi, salle du Tricou, des personnes souffrant de troubles de la mémoire pour une parenthèse récréative à visée non thérapeutique. Les aidants familiaux peuvent ainsi prendre du



temps pour eux en toute sérénité. Sur 19 demandes de participation (émanant de l'ensemble du territoire du Grand Toulouse) : 11 personnes ont été inscrites de novembre 2016 à juillet 2017 et 2 personnes ont débuté une période d'essai en août 2017. Les autres demandes ont été étudiées par les spécialistes de la plateforme et les patients ont été orientés vers des lieux d'accueil répondant mieux à leurs besoins spécifiques.

Et demain ?

« Comme tout ce qui touche à l'humain, l'action sociale est un domaine extrêmement sensible. Aussi, nous ne raisonnons pas en terme de projets mais en terme de publics puisque notre rôle est d'accompagner les habitants qui rencontrent des difficultés permanentes ou passagères. Tout réside dans la relation de confiance que nous parvenons à établir avec eux. C'est un travail de longue haleine, individualisé et confidentiel qu'il nous faut poursuivre. Nous devons également continuer à œuvrer main dans la main avec tous les partenaires sociaux et notamment ceux du domaine de l'emploi afin d'apporter des réponses adaptées et efficaces à nos habitants.

Ce début de mandat nous a permis d'identifier des situations particulièrement sensibles. Les familles avec enfants car lorsque que des difficultés viennent perturber le noyau familial, les enfants doivent en souffrir le moins possible. Je pense aussi à nos Aînés. L'allongement de la durée de vie ne doit pas se faire au détriment de sa qualité. Nos seniors sont, pour beaucoup, en demande : de bien vivre ensemble, d'activités, de rencontres. Nous avons la chance d'œuvrer dans une collectivité à taille humaine avec tous les atouts pour venir en aide aux personnes qui en ont besoin. Nos projets à venir auront deux objectifs : les accompagner au mieux et rompre leur isolement pour qu'elles se sentent soutenues et à leur place dans notre commune. »

**Anne Faurès, 2^e adjointe,
Centre Communal d'Action Sociale**



Le Programme d'Activité Physique Adaptée

Le Groupe Associatif Siel Bleu, organisme à but non lucratif et acteur de la prévention santé, en partenariat avec la Mairie a lancé un dispositif spécialement dédié aux seniors et aux personnes âgées autonomes : le programme Découverte des Activités Physiques Adaptées (APA) et nutrition. En trois mois, onze Labégeois se sont inscrits au dispositif.



Créer du lien

8 C'est le nombre de réunions publiques organisées par la Mairie

à l'attention de toute la population sur des thèmes diversifiés (urbanisme, sécurité, marché de plein vent...). Objectif : impliquer les Labégeois dans les projets et les dispositifs municipaux.





Le Marché de plein vent, « nouvelle formule »

En avril 2015, le marché de plein vent « nouvelle formule » a vu le jour avec de nouveaux horaires (le samedi matin de 7h à 13h), un nouvel emplacement (le parking de la gare) et une offre diversifiée faisant la part belle aux produits de qualité et aux producteurs locaux. L'objectif était aussi de faire du marché un lieu convivial, d'animations et d'échanges. Un marché thématique a ainsi eu lieu à chaque saison. (Halloween, Noël, Pâques...).



Pour plus de repas de quartier

Pour encourager les repas de quartier créateurs de lien social entre voisins, l'équipe municipale a imaginé « la Mairie amène le dessert ». Le concept est simple : pour chaque repas de quartier organisé, les élus apportent un gâteau. La proposition a trouvé un écho favorable puisqu'en deux ans, 18 repas de quartier ont été organisés à Labège !



Vœux aux Labégeois : une première !

Le 27 janvier 2017, près de 150 personnes étaient réunies à la salle des fêtes à l'occasion des vœux du Maire aux habitants ! Un véritable moment de convivialité et d'échanges entre élus, agents et habitants !



Informier efficacement les Labégeois

Un logo à l'image de la commune

Il s'est progressivement mis en place début 2015. Objectif : accompagner le changement de la commune vers plus de dynamisme et de proximité. Cette nouvelle identité visuelle intègre l'ADN de Labège, celui d'une commune résolument tournée vers l'avenir, mais qui a su conserver un état d'esprit de village où la proximité et la solidarité sont des valeurs fortes. Ce logo a été réalisé en interne sans engendrer de coût.

Le Labège Infos a changé de visage

Nouvelle présentation, nouvelles rubriques, format plus léger... depuis septembre 2015, le Labège Infos a changé. Vous aviez d'ailleurs été sollicités en novembre 2014 pour répondre à un questionnaire en vue de son amélioration.

Un nouveau site internet

Consultable sur tous types d'écrans (smartphones, tablettes...), il propose de nombreux télé-services pour faciliter vos démarches, dont un « portail Familles », réalisé par le service Informatique de la ville qui simplifie les inscriptions de vos enfants. Enfin, des formulaires permettent de contacter le webmaster, le Maire ou encore signaler un problème sur l'espace public.



Où en sommes-nous de l'accès au haut-débit sur la commune ?

L'internet haut débit répond aux besoins des habitants en terme de services numériques tels que le multi-média, les téléchargements, les vidéos et les musiques à la demande, le commerce et les jeux en ligne... Dès le début du mandat, l'équipe s'est attelée à la tâche pour faire avancer ce dossier essentiel pour les administrés. Des solutions alternatives ont été étudiées mais elles ont un coût : entre 300 000 et 450 000 euros. En juillet 2016, le Conseil départemental a constitué le Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN),



instance en charge du développement du Haut-débit sur l'ensemble de la Haute-Garonne. Un travail de fond est mené en coulisse par les élus pour que Labège soit dans les premières villes à bénéficier de cet accès au haut-débit. Parallèlement des actions sont menées pour améliorer dès maintenant la qualité de connexion sur la commune. Tout est mis en place pour que la fibre soit installée sur le territoire avant la fin du mandat.

Et demain ?



Les trois premières années ont été consacrées à améliorer la communication externe qui s'effectue auprès des habitants de la commune. Le prochain chantier d'importance concernera cette fois la communication interne. L'objectif reste le même : optimiser les services rendu à l'utilisateur. La cible en revanche change : il s'agit de s'adresser cette fois à nos agents. Ils sont en effet vos premiers interlocuteurs dans les relations que vous entretenez avec la mairie et dans toutes les démarches que vous y effectuez. À ce titre, ils constituent un rouage essentiel de la collectivité et sont les premiers ambassadeurs de la politique menée pour améliorer votre quotidien. Les outils de communication interne sont donc incontournables pour assurer la cohérence et la coordination de toutes leurs actions. Il est également important que les agents trouvent du sens à leurs missions et qu'ils puissent les effectuer dans les meilleures conditions possibles de façon à vous donner satisfaction. Là aussi, la communication interne peut intervenir en lien avec la gestion des ressources humaines car la qualité du service rendu passe en grande partie par l'épanouissement du personnel. »



Fanny Domergue, 8^e adjointe, déléguée à la communication

Garantir la tranquillité

Deux policiers municipaux supplémentaires à Labège

L'équipe de la police municipale comptait jusqu'à maintenant deux brigadiers chefs dont le terrain d'actions était réparti aussi bien sur le village que sur Labège Innopole. Deux nouveaux postes sont venus renforcer l'effectif. Un mot d'ordre pour ces agents : priorité à la proximité et au dialogue. Un poste d'agent de surveillance de la voie publique a aussi été créé dans ce but.





Plan Communal de Sauvegarde : prévenir les risques

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) détermine les mesures de protection des personnes, l'organisation de la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, les moyens disponibles et les mesures d'accompagnement de la population. Il est utilisé en cas de risques majeurs, à savoir, pour Labège, les inondations, la rupture de barrage ou le transport de matières dangereuses. Un point important du PCS concerne l'alerte et l'information des habitants. Les consignes à suivre ont été communiquées aux habitants via le Document d'Information Communal sur les risques majeurs (DICRIM), distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et consultable sur le site internet.

Plan Vigipirate sur Labège

La municipalité a souhaité mettre l'accent sur la sûreté des écoles à travers des patrouilles de police municipales régulières à leurs abords et une surveillance des entrées et des sorties. Elle travaille aussi tout particulièrement sur la sécurité des manifestations évenementielles et sur celle tous les établissements recevant du public à Labège village comme à Labège eNova. Des réunions mensuelles ont lieu entre les responsables de ces établissements, la Mairie, le Sicoval et les forces de l'ordre afin d'évaluer les risques potentiels et d'y répondre par les moyens adéquats.

Installation d'une sirène d'alerte

Dans le cadre du Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) lancé par le gouvernement, une sirène a été installée sur le toit du gymnase l'Europe. Le SAIP est un ensemble structuré d'outils permettant la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités. Son objectif est d'alerter une population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un événement grave. Elle doit alors adopter un comportement réflexe de sauvegarde. Son déclenchement et le contenu du message sont réservés à une autorité chargée de la protection générale de la population, de l'ordre public et de la défense civile. Sur le terrain, cette compétence est détenue par le maire et le préfet de département. La sirène permet la diffusion d'un signal par les autorités compétentes en cas d'événement particulièrement grave.



Et demain ?



« Le dispositif de « participation citoyenne », initié par l'État, est fondé sur le partenariat entre ses services (préfecture, gendarmerie, police), et les communes et les habitants. Il s'agit de faire participer la population d'une commune, d'un quartier ou d'une zone pavillonnaire à la sécurité de son environnement, en partenariat avec les acteurs locaux de la sécurité. Cette démarche est mise en place à l'initiative des municipalités et s'appuie sur des habitants référents volontaires qui alertent les forces de l'ordre et la police municipale sur tout événement suspect ou tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ce concept, fondé sur la solidarité de voisinage et le protocole est encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement des citoyens ne conduise pas à des prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. À l'automne, le quartier « Terre Haute » en fera l'expérience. Si l'essai s'avère concluant, nous envisagerons bien sûr de l'élargir à d'autres quartiers Labégeois. »

**Fathi Aidli, 3^e adjoint,
délégué à la Sécurité et à l'Informatique**

Encourager la culture, les sports et les loisirs



Une ambition forte de l'équipe municipale est le rapprochement des Labégeois. La culture, les sports, les loisirs sont des supports idéaux au service de cette ambition se traduisant aussi bien par la pratique d'activités diverses, que par le partage de passions ou la découverte de propositions artistiques variées. Infrastructures de qualité, équipes municipales compétentes, bénévoles motivés forment cette alchimie qui donne toute la qualité à notre vie locale et qui favorise le bien vivre ensemble.

Participer à la mise à niveau des installations communales

Un boulodrome couvert

Le boulodrome « Roger Puget » est constitué de douze terrains homologués par la Fédération Française de pétanque et de jeu provençal. Ce bâtiment à la structure métallique compte douze courts sur près de 600 m². L'espace couvert permet désormais aux boulistes de pratiquer leur activité par tout temps et peut accueillir des compétitions.



Pendant les travaux



L'inauguration

La rénovation des terrains de tennis

Les courts de tennis extérieurs, particulièrement dégradés ont été entièrement rénovés.

Les travaux ont consisté à reprendre le revêtement superficiel en bitume et à appliquer une nouvelle couche de résine. Les filets, les chaises d'arbitre et autres équipements ont été remplacés par du matériel neuf. Les tennis couverts ont également fait l'objet d'une rénovation du sol par application d'une nouvelle couche de résine.



Pendant les travaux



Après



Un terrain de foot à huit

Ce nouveau terrain de foot à huit est également appelé terrain de « hat trick ». De 50 par 40 mètres de surface et situé à côté du gymnase l'Europe, il a pour vocation de remplacer à terme le terrain actuel du village. Nouveauté de ce terrain : il est équipé d'un gazon synthétique. Les avantages de ce type de revêtement sont nombreux, notamment financiers : à confort de jeu égal, l'entretien est en moyenne sept fois moins coûteux. Le but est de garantir à Labège des équipements pour la pratique actuelle des clubs de foot, des écoles, mais aussi et surtout d'affirmer le développement futur de l'activité. Il est donc utilisable par les élèves des écoles, le club de foot labégeois et les particuliers.



La modernisation des équipements sportifs de Labège eNova

Pour faire suite à la réalisation du terrain de foot tout proche du gymnase l'Europe, les travaux de transformation de la pelouse en gazon synthétique du stade d'eNova « Just Fontaine » ont démarré fin juin 2017 et sont maintenant terminés. La piste d'athlétisme a été rénovée et des couloirs de course ont été matérialisés avec de la peinture au sol. Enfin, les vestiaires ont été rafraîchis (peinture, menuiseries neuves et mise aux normes de sécurité). Objectif : permettre au Labège Football Club d'utiliser cet équipement flambant neuf. A noter que les chantiers jeunes de la promotion 2017 ont également mis la main à la pâte en se chargeant de réaliser des décorations murales dans les vestiaires.



Faire évoluer la médiathèque et la Maison Salvan

L'objectif de l'équipe municipale : ouvrir ces deux équipements municipaux au plus grand nombre, en multipliant les rencontres, en diversifiant les offres pour attirer de nouveaux visiteurs, le tout à budget constant.

Une Médiathèque, mais pas seulement...

Depuis son ouverture, la médiathèque propose des spectacles destinés aux enfants (comme les « Rendez-vous contes ») et aux adultes. Non seulement ces animations ont été renforcées (sans augmenter le budget global), mais d'autres rendez-vous incontournables ont été créés ou pérennisés : « grainothés », « rendez-vous scientifiques » et « rendez-vous musicaux ». Fin 2014, la municipalité a voté la gratuité pour tous les Labégeois désirant s'inscrire à la Médiathèque à partir du 1^{er} janvier 2015 afin de leur ouvrir plus grand encore les portes vers la culture.





Rendre l'art contemporain accessible à tous

La Maison Salvan, elle aussi, a varié ses propositions. Dans ce lieu d'exposition, les adultes peuvent profiter de la présence régulière de musiciens, de visites guidées et même de conférences d'histoire de l'art qui relient le travail des artistes à leurs pairs. Les enfants, quant à eux, sont accueillis à l'aide d'un document dédié, le « Petit Art'Penteur ». Tous les mercredis, de 16h à 17h, ils peuvent bénéficier d'une visite - atelier-goûter. Enfin, durant les vacances scolaires, des stages spécifiques sont organisés.

Afin de maintenir la qualité de son projet artistique, la Maison Salvan a cherché (et trouvé) un mécène (la société MIDI 2I).

À noter que la Région Occitanie a renforcé son soutien financier à la Maison Salvan.

Renforcer les rencontres entre les Labégeois

Les rencontres de septembre : un temps fort de la vie culturelle

La municipalité a souhaité que le mois de septembre devienne un temps fort de la vie culturelle locale, en complément des animations régulièrement organisées tout au long de l'année par le Comité des Fêtes ou autres. La première initiative intitulée « Les Labégeois exposent » a permis aux habitants, amateurs ou plus confirmés, d'investir la Maison Salvan pour y exposer leurs œuvres dans une ambiance bienveillante. Les années suivantes, ces rencontres se sont étoffées : aux habituelles animations (dont la soirée Prémambule organisée dans le parc en lien avec le festival de « théâtre de rue » de Ramonville), se sont rajoutées d'autres comme les journées portes-ouvertes de l'église lors de journées du patrimoine et des « moments conférences ».



Les Rencontres de Septembre



« Les Labégeois exposent »



Les journées du patrimoine



Les « moments conférences »



Une fête des sports annuelle

La Mairie organise en partenariat avec les associations volontaires une demi-journée d'activité sportive par équipe pour découvrir de nouvelles pratiques dans un esprit de compétition réduit au minimum ! L'expérience a été renouvelée et intégrée à l'animation « Sous des dehors d'été ».



L'EIMSET poursuit son chemin

L'Ecole Intercommunale de Musique du Sud Est Toulousain (EIMSET) a été créée en 1988, sous forme d'une association ; elle est devenue un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) en 1996, portée par les 3 communes : Auzielle, Escalquens et Labège. En 2014 la situation de l'école était financièrement délicate. Une décision préfectorale, suite à la loi Notre de 2015, a compliqué encore la situation en imposant la suppression du statut de SIVU. Réflexion et mobilisation ont permis de trouver la solution (entérinée par les trois conseils municipaux) pour pérenniser l'école : confier la gestion à un prestataire dans le cadre d'une mission de service public d'enseignement musical. C'est le LEC (Loisirs Education Citoyenneté) qui a ainsi été choisi en début d'été et qui a assumé l'organisation de la rentrée avec une équipe pédagogique inchangée. Enfants et professeurs se sont donc retrouvés comme d'habitude pour leur plus grand plaisir. Les élus labégeois se sont particulièrement investis pour que l'EIMSET poursuive ainsi son beau chemin.



Soutenir et faciliter la vie associative en cohérence avec les moyens financiers et humains

46 C'est le nombre d'associations répertoriées à Labège en 2017. En 2014, la commune en comptait 40. Le nombre d'associations subventionnées est en légère baisse (de 33 en 2014, il est passé à 30 en 2017). À noter la vétusté de certaines installations utilisées par des associations culturelles ou de loisirs, dont le remplacement est à l'étude.

L'équipe municipale encourage les initiatives inter-association et de solidarité. Ainsi, de plus en plus de bénévoles participent chaque année au Téléthon. Une association dédiée, Assolidaïres, a même été créée pour ce faire. Les événements associatifs phare de la commune (comme le Festival Scientilivres ou la « nuit de la danse », ...) ont été soutenus avec détermination.

Et demain ?



Nous mènerons conjointement deux chantiers indissociables l'un de l'autre.

Il s'agit d'abord à court terme, de consolider ce que nous avons bâti en trois ans et qui contribue à la qualité de l'animation de notre vie locale. Il faut ancrer les grands rendez-vous culturels, sportifs ou festifs afin qu'ils deviennent incontournables dans l'esprit des Labégeois, comme des repères sur leurs calendriers : les rencontres de septembre, la fête des assos, sous des dehors d'été... Nous devons également conforter le rôle de nos deux équipements que sont la Médiathèque et la Maison Salvan à travers la diversité des offres qu'ils proposent et leur accès au plus grand nombre.

Le second chantier nécessite une vision à très long terme : dix ans, quinze ans voire plus. Les besoins associatifs, sportifs ou culturels doivent être observés en tenant compte de leur évolution à venir de façon à être en parfaite adéquation avec les projets d'équipements qui vont sortir de terre. Je pense par exemple au travail que nous menons en lien avec les associations pour trouver le meilleur emplacement pour leurs locaux à venir car cette réflexion s'opère au sein de celle menée pour la future salle des fêtes. Il nous faut donc réfléchir loin et global pour offrir aux Labégeois les équipements qu'ils méritent. »



**Renaud Dardel, 5^e adjoint,
délégué à la Culture, l'Animation et au Sport**

Expression libre

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des élus siégeant au sein du Conseil municipal. Les modalités d'application de cette disposition ont été définies par le règlement intérieur voté en conseil. Les élus des différentes listes, majoritaires et minoritaires, disposent d'une demi-page pour s'exprimer dans le respect des règles définies. Les textes publiés ici n'engagent que leurs auteurs.

Liste Labège naturellement solidaire

Le bilan que nous faisons de ces trois nouvelles années d'investissement municipal est caractérisé par notre mise à l'écart quasi systématique des instances consultatives. Les choix en matière de personnel - coordinateur enfance jeunesse -, en termes d'équipements - mairie, salle des fêtes - sont élaborés hors commissions fonctionnelles.

Cet état de fait est particulièrement manifeste dans les questions posées en conseil municipal, formulées essentiellement, pour ne pas dire uniquement, par les élus des groupes minoritaires.

Pour rester dans le constat, cette fois ci en termes de moyens, nous attirons votre attention sur la place qui est laissée à notre expression dans ce document : ½ page alors que le groupe majoritaire s'en octroie plusieurs dizaines. Il ne s'agit là que d'exemples probants, traduisant la considération que l'on nous porte. Ce fonctionnement est d'autant plus déplorable qu'il se fait sous couvert d'un discours officiel prônant notre implication.

Pour autant, notre détermination à défendre les intérêts labégeois reste entière. Nous sommes vigilants et tentons, parfois avec succès, d'infléchir le diktat du groupe majoritaire, ce qui a été le cas pour le maintien de l'ALAE associatif ou pour le remplacement du personnage fissuré et peu académique de la fontaine. Et comme la critique n'est acceptable que si elle est juste ; nous soulignons l'intéressant travail de certaines commissions dont celle de l'urbanisme qui, dans la continuité de ce qui avait été initié par la commission précédente, a proposé un Plan Local d'Urbanisme tout à fait acceptable.

***Yannick Chatelet
Jean-Louis Astor***

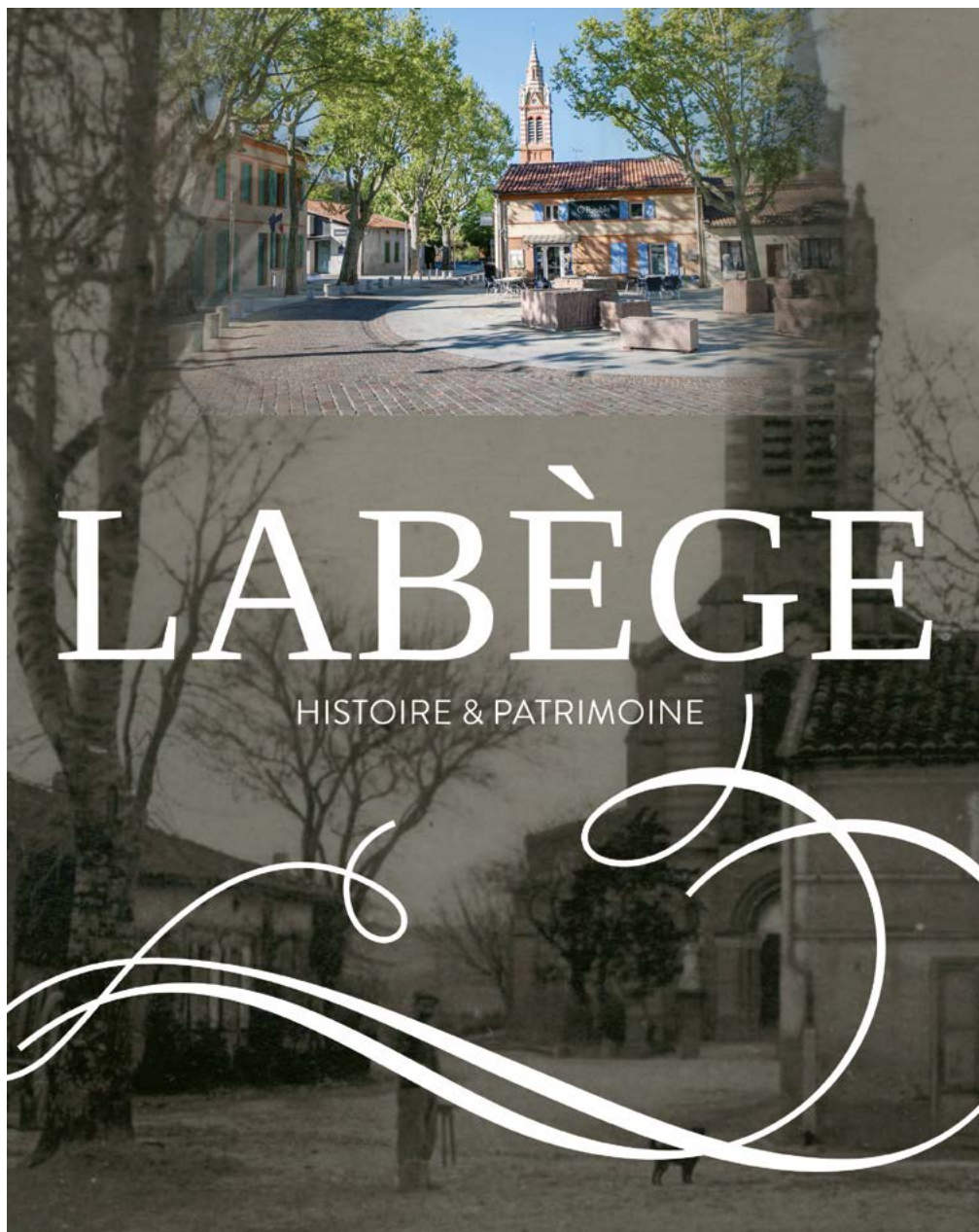
Liste Labège autrement

Les élus de Labège Autrement ne prendront pas part au bilan de mi-mandat réalisé par la majorité actuelle. Notre groupe s'exprimera prochainement sur son action par le biais d'autres supports.

***Henri de Ferluc,
Gabriel Bouissou,
Marie-Viviane Lacan***

Labège au fil des pages

Désireuse de retracer l'histoire de ce passé labégeois, la municipalité a décidé de faire réaliser un livre. Le contenu historique de cet ouvrage illustré débute à l'époque gallo-romaine, où Labège devient véritablement un village pour s'arrêter à la Première Guerre mondiale. Du choix de la maquette à l'iconographie et la rédaction du texte en fonction de recherches dans les Archives départementales ou des revues spécialisées, l'ouvrage a été réalisé en interne.



En vente 15 € à la Médiathèque de Labège



• **Directeur de publication :** Laurent Chérubin • **Responsable de la rédaction :** Sabine Jamain
• **Rédaction :** Sabine Jamain avec le concours des services municipaux • **Crédit Photo :** Mairie de Labège • **Maquette, mise en page et impression :** Sicoval • **Tirage :** 1 600 ex. - imprimé sur papier PEFC.